

Ligne à 735 kV Micoua-Saguenay

INFORMATION SUR LA SOLUTION RETENUE

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN • AVRIL 2017

Hydro-Québec projette de construire une ligne à haute tension à 735 kV d'une longueur d'environ 260 km, entre le poste Micoua, situé sur la Côte-Nord, et le poste du Saguenay, au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Cette nouvelle ligne permettra de maintenir la fiabilité du réseau de transport d'Hydro-Québec. Elle est rendue nécessaire par la diminution de la consommation sur la Côte-Nord et la fermeture des centrales thermiques et nucléaire dans le sud du Québec.

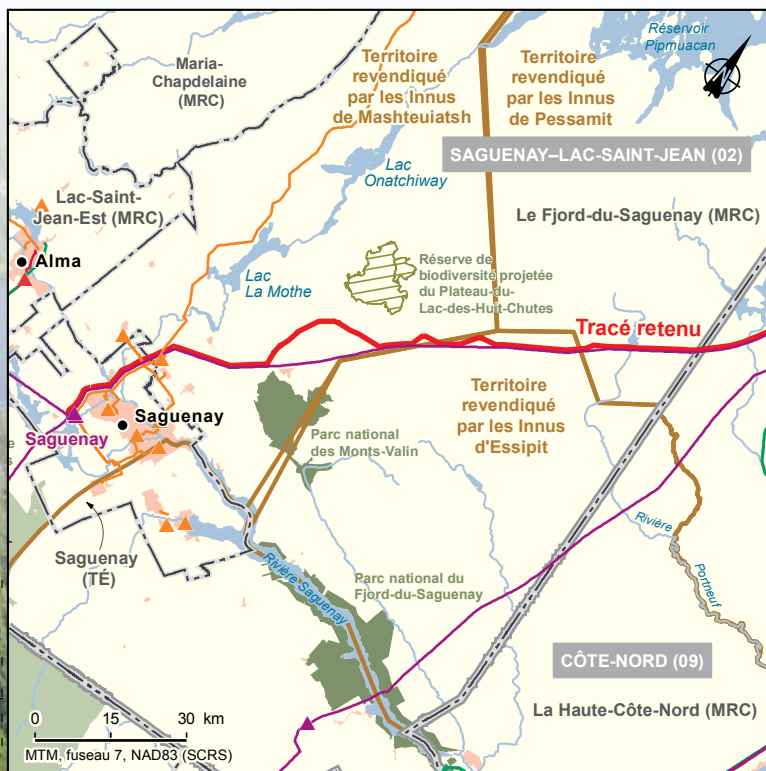
Ces changements entraînent une augmentation de la quantité d'énergie transportée vers les grands centres par les lignes du corridor Manic-Québec.

La mise en service des nouveaux équipements est prévue pour 2022.

Consultations éclairantes

Au terme de plusieurs mois d'études techniques et environnementales et d'une démarche de participation du public ayant permis de rencontrer des centaines de personnes et organismes du milieu, un tracé de moindre impact a été retenu pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Ce tracé prend en compte les éléments sensibles des milieux naturel et humain, les contraintes techniques, les aspects économiques et les préoccupations du milieu.



Composantes de projet

— Tracé retenu

Postes et lignes de transport

▲ 161 kV
▲ 230 kV
▲ 315 kV
▲ 735 kV

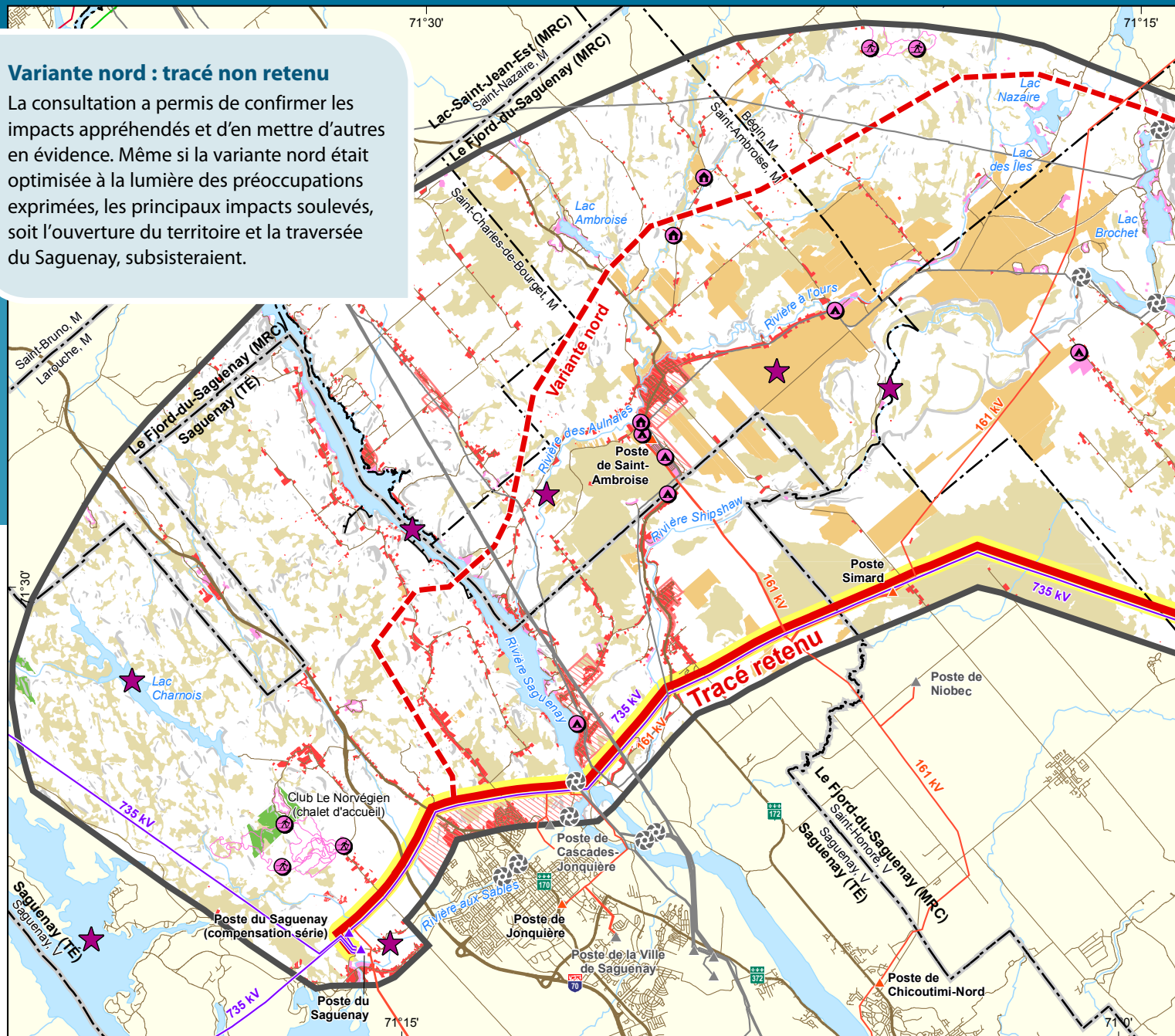
Limites

— Région administrative
— Municipalité régionale de comté (MRC) ou territoire équivalent (TÉ)
— Territoire innu revendiqué
— Zone urbaine

Tracé retenu au Saguenay–Lac-Saint-Jean

Dans les basses terres, Hydro-Québec a proposé deux variantes de tracé comportant un tronçon commun de 6 km à partir du poste du Saguenay. La variante sud longe en grande partie la ligne existante tandis que la variante nord s'en éloigne en contournant les zones urbanisées.

Après des rencontres portes ouvertes avec les résidents concernés et réunions avec les organismes et les représentants du milieu, Hydro-Québec a retenu la **variante sud** d'une longueur de 54 km.



Variante nord : tracé non retenu
 La consultation a permis de confirmer les impacts appréhendés et d'en mettre d'autres en évidence. Même si la variante nord était optimisée à la lumière des préoccupations exprimées, les principaux impacts soulevés, soit l'ouverture du territoire et la traversée du Saguenay, subsisteraient.

Contraintes techniques

- +++++++ Zone à risque élevé de givre
- ▬ Pente très forte
- ▬ Zone d'escarpement rocheux

Composantes des milieux naturel et humain

- Zone urbaine et habitat dispersé
- ▨ Zone d'expansion urbaine
- Zone de villégiature

- ⊙ Installation récréotouristique
- ★ Secteur d'intérêt visuel
- Milieu humide
- Refuge biologique
- Culture spécialisée (pomme de terre de semence, bleuets, petits fruits)

Infrastructures

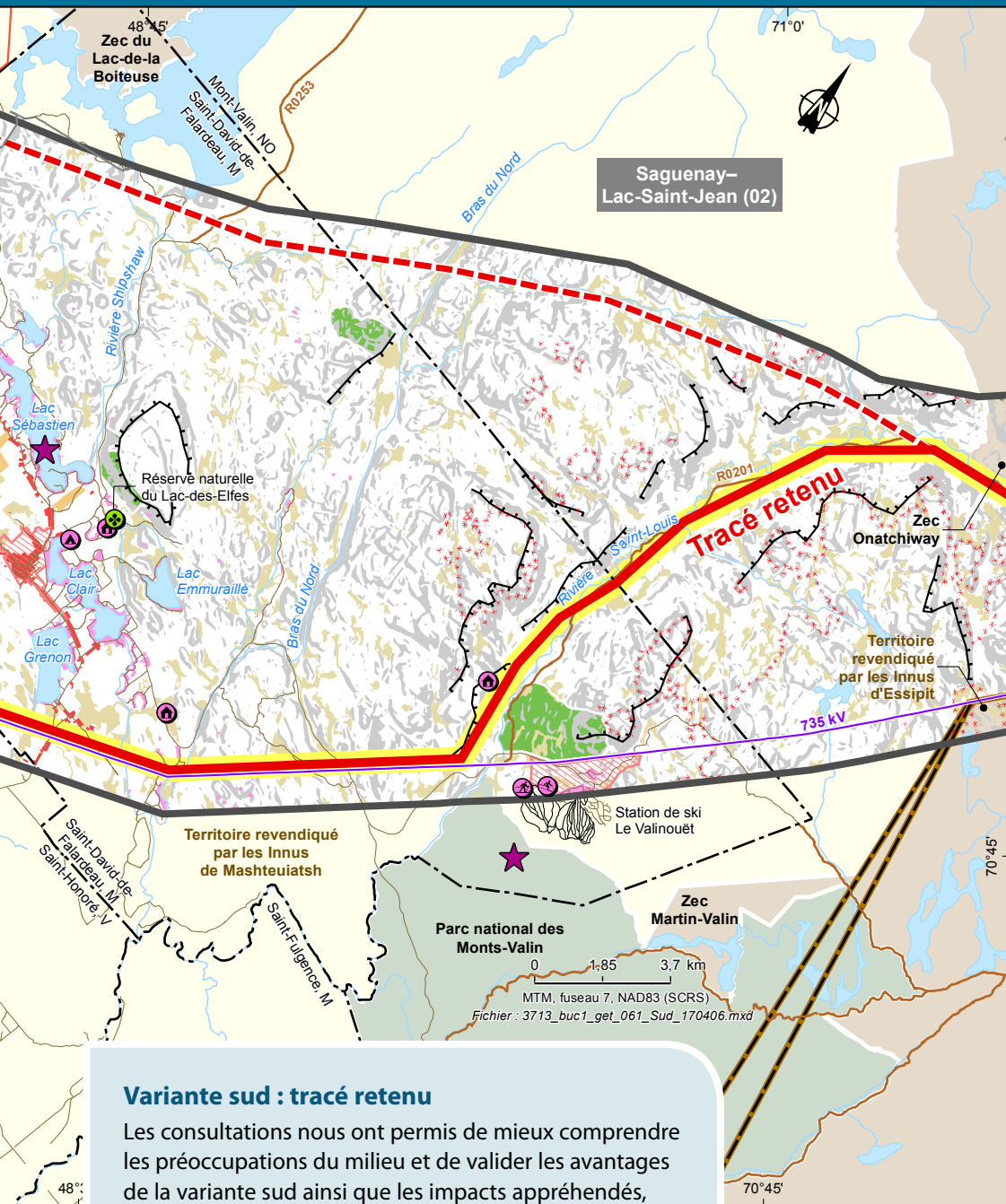
- ⊙ Centrale hydroélectrique (Hydro-Québec)
- ⊙ Centrale hydroélectrique (privée)

Composantes du projet

- ▬ Zone d'étude
- ▬ Tracé retenu
- Variante de tracé

Cette variante évite l'ouverture d'un nouveau corridor de ligne sur le territoire et la création d'un nouveau site de traversée de la rivière Saguenay. Le regroupement des infrastructures répond aussi à des préoccupations soulevées lors des consultations.

Hydro-Québec est consciente des impacts de la variante sud pour les propriétaires concernés. Elle s'assurera de leur offrir un accompagnement adéquat et personnalisé.



Variante sud : tracé retenu

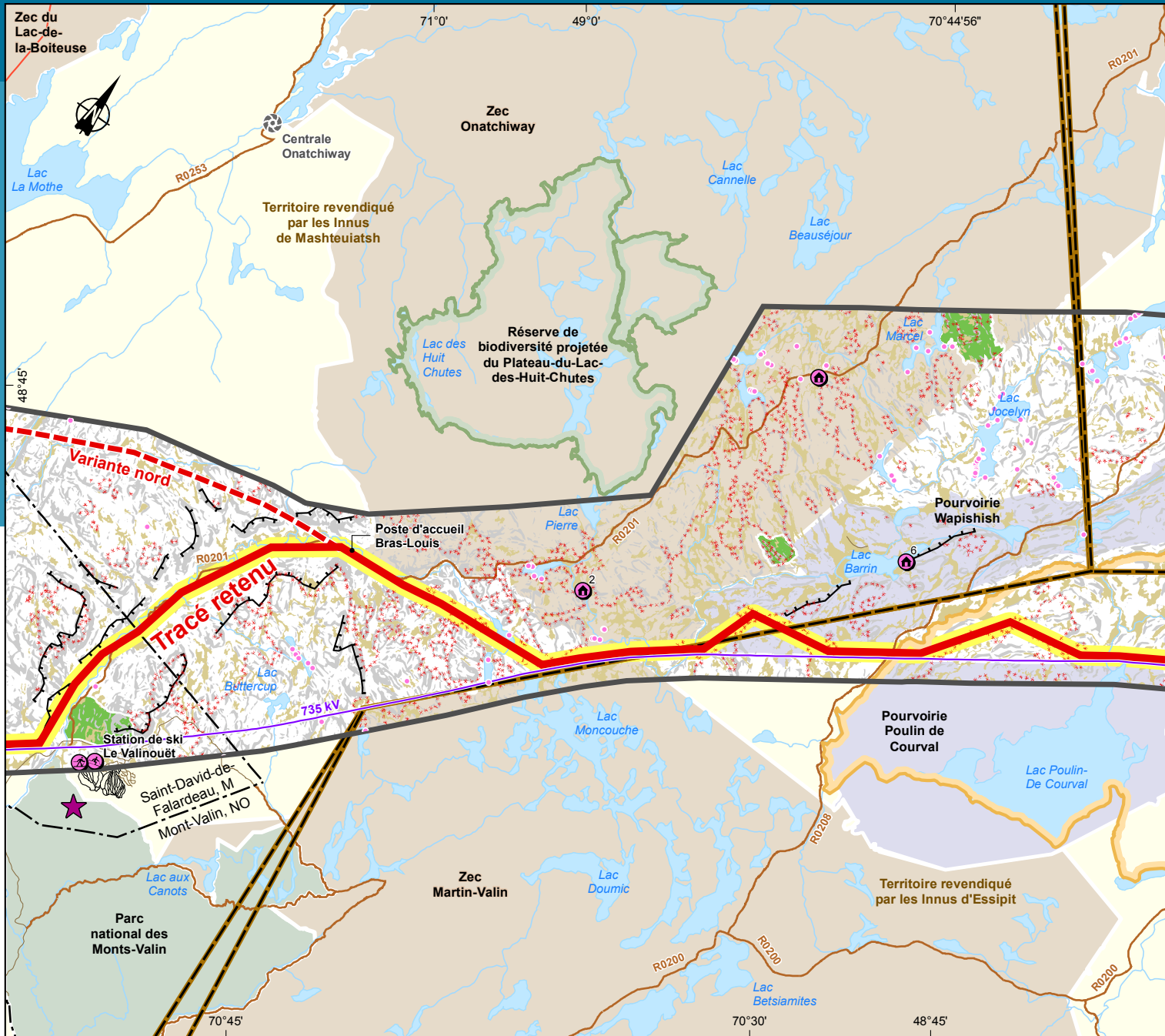
Les consultations nous ont permis de mieux comprendre les préoccupations du milieu et de valider les avantages de la variante sud ainsi que les impacts appréhendés, dont celui sur le milieu bâti.

La variante sud longe une ligne existante et traverse la rivière Saguenay dans un secteur industriel, ce qui favorise son intégration dans le paysage et dans le territoire et diminue les impacts sur le milieu naturel.

Elle est moins longue de 13 km, plus facile d'accès et représente des coûts de construction moins élevés.

Tracé retenu en territoire non organisé au Saguenay–Lac-Saint-Jean

Hydro-Québec propose un seul tracé de 76 km, dont 64 km le long de la ligne existante à 735 kV. Ce tracé permet d'éviter de fragmenter et d'enclaver le territoire très fréquenté par la faune et utilisé par les Innus et les villégiateurs. Les modifications apportées au tracé permettent d'éviter des zones à risque élevé de givre dont l'altitude dépasse 750 m et ainsi d'assurer la fiabilité de la nouvelle ligne.



Contraintes techniques

- ***** Zone à risque élevé de givre
- ▬ Pentre très forte
- Zone d'escarpement rocheux

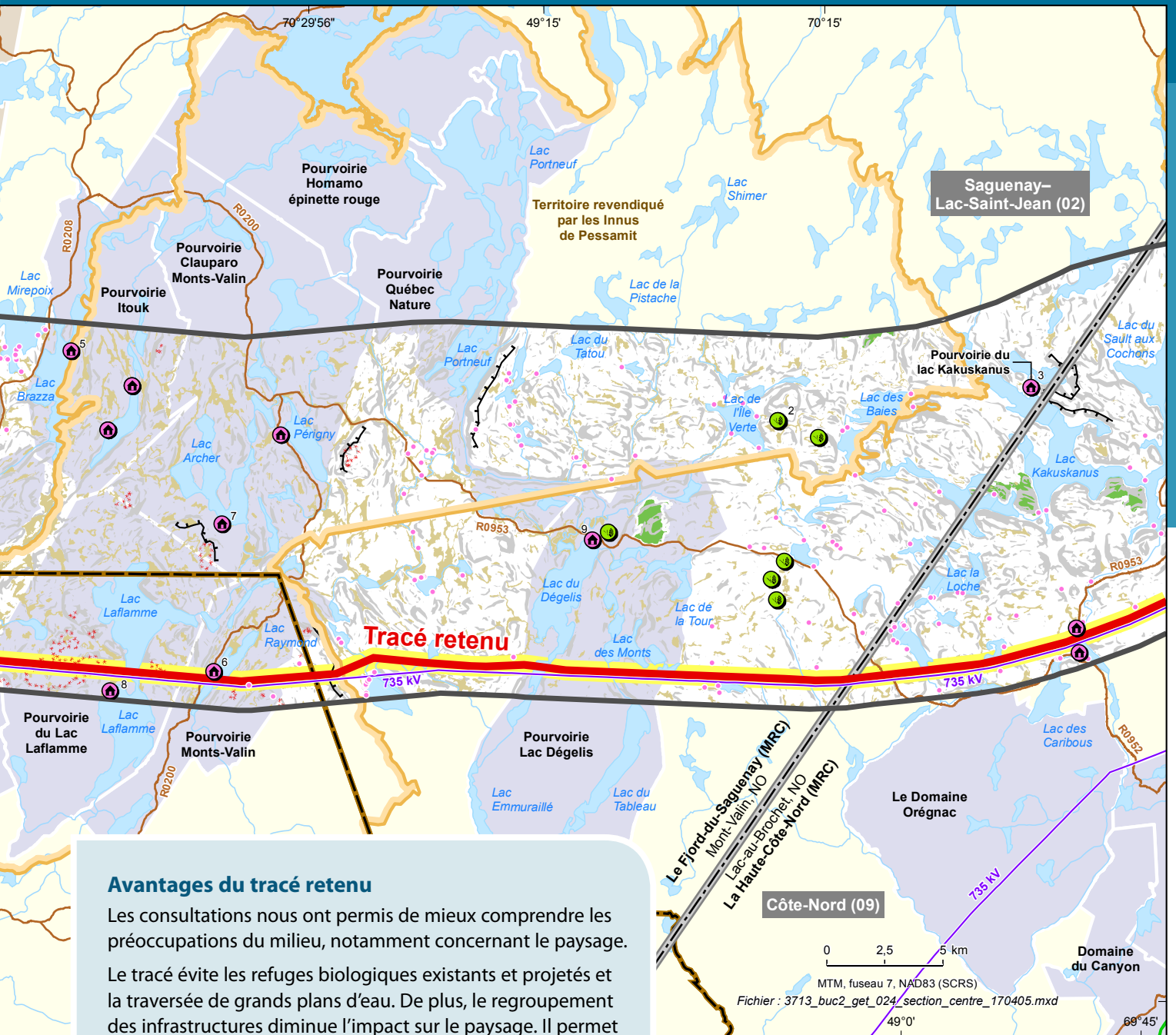
Composantes des milieux naturel et humain

- Chalet ou abri sommaire (bail en terres publiques)
- ① ② ③ Installation récréotouristique (nombre)
- ★ Secteur d'intérêt visuel

Composantes du projet

- Forêt d'expérimentation
- ▬ Milieu humide
- ▬ Refuge biologique
- ▬ Secteur sensible – Caribou forestier
- ▬ Zone d'étude
- ▬ Tracé retenu
- ▬ Variante de tracé

Hydro-Québec tiendra compte des préoccupations du milieu lors de la répartition des pylônes afin de diminuer l'impact sur le paysage. Elle prendra également en considération les activités de chasse et le milieu naturel lors de l'application des mesures d'atténuation pendant la construction.



Avantages du tracé retenu

Les consultations nous ont permis de mieux comprendre les préoccupations du milieu, notamment concernant le paysage.

Le tracé évite les refuges biologiques existants et projetés et la traversée de grands plans d'eau. De plus, le regroupement des infrastructures diminue l'impact sur le paysage. Il permet d'éviter de fragmenter et d'enclaver le territoire et de toucher aux installations de pourvoiries et de zec ainsi qu'aux chalets à proximité.

Le tracé préserve les zones valorisées par les communautés innues et évite plusieurs zones de pentes très fortes et des escarpements rocheux.

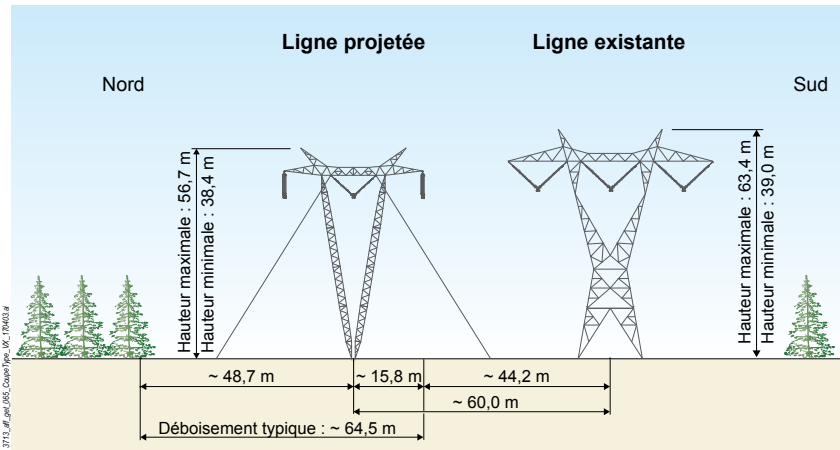
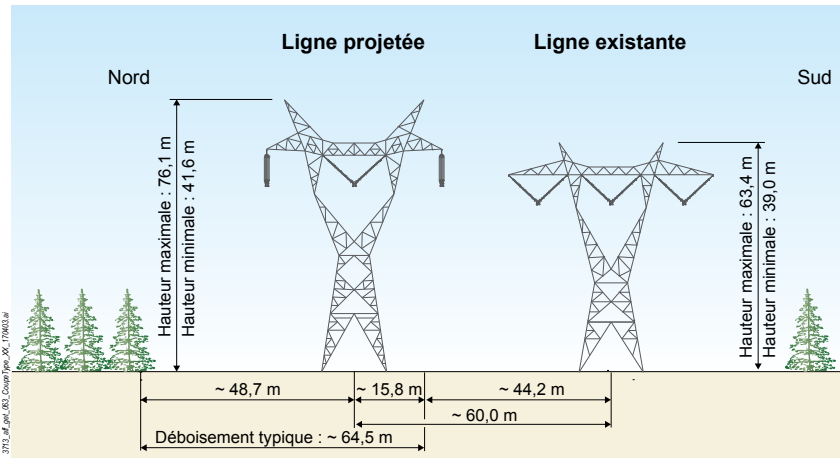
Distance parcourue par la ligne dans les différents territoires

Tracé retenu au Saguenay-Lac-Saint-Jean (136 km)	
Ville de Saguenay	20 km
Ville de Saint-Honoré	11 km
Municipalité de Saint-David-de-Falardeau	20 km
Territoire non organisé de la MRC du Fjord-du-Saguenay (TNO Mont-Valin)	85 km
Territoire revendiqué	
Territoire revendiqué par la communauté de Mashteuiasth	78 km
Territoire revendiqué par la communauté d'Essipit	35 km
Territoire revendiqué par la communauté de Pessamit	23 km

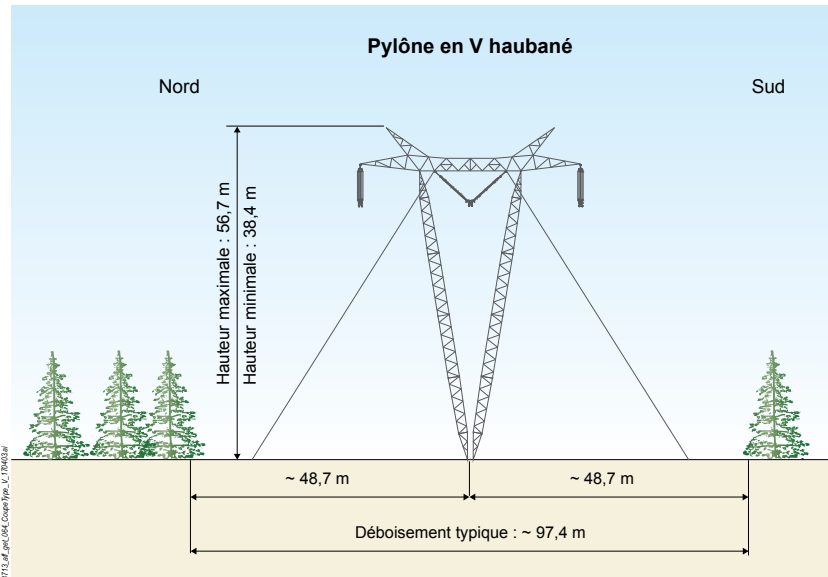


EMPRISES ET PYLÔNES TYPES

Tronçon juxtaposé à la ligne à 735 kV existante



Tronçon construit dans un nouveau corridor



LE SAVIEZ-VOUS ?

DÉBOISEMENT

Le déboisement commencera en 2019. Les travaux seront réalisés mécaniquement ou manuellement. Dans les milieux sensibles et en particulier dans les bandes riveraines, le déboisement sera manuel et seuls les arbres et arbustes atteignant plus de 2,5 m à maturité seront coupés. En terre privée, les propriétaires pourront effectuer eux-mêmes le déboisement de leur terrain s'ils le souhaitent et récupérer le bois marchand.

ACCÈS AU CHANTIER

La stratégie d'accès au chantier est pour l'instant préliminaire. Hydro-Québec utilisera les chemins existants, qui sont nombreux sur le territoire, et les remettra en état à la fin des travaux. Au besoin, Hydro-Québec construira des bretelles d'accès à la future emprise de ligne.

REMISE EN ÉTAT

À la fin du chantier, les aires de travail autour des pylônes seront nettoyées, tous les déchets seront évacués du site et le sol sera reprofilé. Dans l'emprise, les ornières et les fossés seront nivelés et la terre végétale sera remise en place. Toutes les infrastructures (chemins, clôtures, etc.) endommagées par le chantier seront remises en état.

PLUS DE CONTENU ACCESSIBLE SUR LE WEB

Des documents de référence, des cartes détaillées, des vidéos explicatives et d'autres informations complémentaires se trouvent sur le site du projet : hydro.quebec/micouasaguenay



Participation du public

Depuis plusieurs mois, Hydro-Québec informe et consulte les différents publics concernés par le projet : représentants officiels des collectivités, communautés autochtones, organismes du milieu, partenaires de l'activité économique, ministères, propriétaires, résidents.

À ce jour, une cinquantaine de rencontres avec des organismes du milieu ont été tenues, d'autres ont été organisées pour les résidents et les villégiateurs, des centaines de formulaires d'avis nous ont été acheminés, Hydro-Québec a reçu une trentaine d'appels à la ligne Info-projets et de nombreux suivis personnalisés ont été effectués auprès de ceux qui en ont fait la demande.

Ces échanges sont précieux. Ils ont permis de raffiner l'analyse, d'améliorer le projet et d'élaborer des mesures d'atténuation pour en limiter le plus possible les impacts.

Le travail d'optimisation se poursuit toujours, tout comme les discussions avec le milieu.

Calendrier

AVANT-PROJET

Réalisation des études et participation du public	2016-2018
Information générale	Hiver 2016
Information-consultation sur les tracés	Automne 2016 – Hiver 2017
Information sur la solution retenue	Printemps 2017
Dépôt de l'étude d'impact sur l'environnement	2018

PROJET

Autorisations gouvernementales	2018-2019
Construction	2019-2022
Mise en service	2022

Appui au développement du milieu

Hydro-Québec veille à ce que la réalisation de ses projets soit une occasion de contribuer au développement des communautés d'accueil, grâce à son Programme de mise en valeur intégrée (PMVI). Ainsi l'entreprise mettra à la disposition des organismes admissibles un montant représentant 1 % de la valeur initialement autorisée des nouvelles installations visées par le PMVI une fois les travaux commencés.

Pour plus d'information

Saguenay–Lac-Saint-Jean

MARIE-CLAUDE LACHANCE

Conseillère – Relations avec le milieu

Courriel : lachance.marie-claude.2@hydro.qc.ca

Ligne Info-projets :

1 877 535-3737

Relations avec les autochtones

MARIE-FRANCE MCSWEEN

Conseillère – Relations avec les autochtones

Courriel : mcsween.marie-france@hydro.qc.ca

Tél. : 514 289-2211, poste 6627

hydro.quebec/micouasaguenay

This publication is also available in English.
2017E0613-F

